

2006-06-12

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### Projections économiques pour la Belgique - Printemps 2006

(Article publié dans la Revue économique du 2<sup>e</sup> trimestre 2006)

Parallèlement à la publication dans le bulletin mensuel de la BCE de nouvelles projections de l'Eurosystème pour la zone euro, cet article en présente de manière succincte les résultats pour l'économie belge pour 2006 et 2007. Depuis la publication en décembre 2005 des prévisions précédentes, l'économie mondiale a confirmé la vigueur attendue, alors que le renchérissement du pétrole se poursuivait, que la politique monétaire devenait un peu moins accommodante et que l'euro s'appréciait par rapport à la monnaie américaine.

En Belgique, la croissance de l'activité s'est redressée depuis la fin de 2005, davantage que dans l'ensemble de la zone euro. Le contexte dans lequel s'inscrit ce nouvel exercice de projection offre donc une image contrastée: la situation de départ des projections apparaît légèrement plus favorable qu'à l'automne dernier, l'économie belge affichant un dynamisme certain en ce début d'année, mais certaines conditions d'environnement externes sont susceptibles d'être moins propices en termes de perspectives de croissance et d'inflation.

Les projections de l'Eurosystème sont établies en tenant compte d'échanges commerciaux qui demeureraient dynamiques. Les cotations du pétrole, sur la base des marchés à terme, sont censées se maintenir à un niveau supérieur à 70 dollars, tandis que les taux d'intérêt sont supposés évoluer comme prévu par les marchés. Les cours de change sont, quant à eux, maintenus constants au niveau de la mi-mai, à savoir 1,27 dollar par euro. Dans ce contexte, la croissance du PIB dans la zone euro devrait s'accélérer au début de 2006, puis se maintenir à un taux d'environ 0,5 p.c. par trimestre. Les pressions inflationnistes resteraient contenues, hormis l'influence exercée par la hausse du coût de l'énergie en 2006 et par des modifications de la fiscalité indirecte en 2007.

En Belgique, l'activité économique a enregistré un renforcement graduel appréciable, la croissance du PIB passant de 0,1 p.c. au premier trimestre de 2005 à 0,6 p.c. au dernier trimestre et même 0,8 p.c. au cours des trois premiers mois de 2006, soit un taux supérieur au rythme de croissance potentiel de l'économie. Le renforcement de l'activité devrait se consolider au cours du deuxième trimestre de 2006, comme en attestent les indicateurs déjà disponibles. En raison de la hausse des prix du pétrole, de la récente remontée du cours de change de l'euro par rapport au dollar, de celle des taux d'intérêt et d'un fléchissement de la demande extérieure, la croissance économique devrait toutefois ralentir progressivement dans le courant de l'année pour se rapprocher davantage de son rythme potentiel. Au total, la croissance réelle du PIB passerait de 1,5 p.c. en 2005 à 2,5 p.c. en 2006. Elle s'établirait à 2 p.c. en 2007, se rapprochant du rythme de progression prévu pour l'ensemble de la zone euro, après lui avoir été supérieure en 2006.

La plupart des catégories de la demande intérieure, ainsi que les exportations nettes, devraient contribuer à la croissance du PIB au cours des deux années de projection, laquelle présenterait dès lors une composition plus équilibrée qu'en 2004 et 2005. Les investissements, qui s'étaient accrus à un rythme exceptionnellement élevé en 2005, devraient poursuivre leur expansion, quoiqu'à un rythme plus faible. La hausse de la consommation privée devrait, quant à elle, se renforcer sous l'influence d'une augmentation plus rapide du pouvoir d'achat des ménages, consécutive au ralentissement de l'inflation. Leur revenu disponible bénéficierait aussi des effets de la réforme fiscale initiée en 2001, des réductions de cotisations sociales et de l'accroissement des revenus de placements mobiliers, ces derniers étant toutefois davantage épargnés que les autres sources de revenus. Le taux d'épargne des ménages présenterait des variations de faible ampleur, s'établissant à un niveau proche de 13 p.c. du revenu disponible. La croissance des dépenses de logement des ménages devrait demeurer relativement dynamique en 2006, soutenue par le niveau toujours faible des taux d'intérêt à long terme et les hausses de prix sur le marché secondaire, pour ensuite décélérer en 2007. Les investissements publics des autorités locales seraient quant à eux influencés par le cycle électoral communal et provincial, demeurant vigoureux en 2006, mais cet effet serait compensé par de nouvelles ventes de bâtiments fédéraux. Le rythme de croissance des exportations devrait s'accélérer en 2006, sous l'influence du regain, en début d'année, des échanges avec les partenaires de la zone euro.

La croissance des marchés à l'exportation se ralentirait par la suite, induisant, en combinaison avec les effets retardés de l'appréciation de l'euro, une moindre hausse des exportations. Les pertes de parts de marché de la Belgique devraient néanmoins être inférieures à celles enregistrées en 2005. L'accélération des importations, lesquelles avaient été soutenues par la hausse exceptionnelle des investissements en 2005, resterait en retrait de celle des exportations en 2006, si bien que les exportations nettes contribueraient positivement à la croissance. En 2007, leur contribution, toujours positive, serait un peu moins grande. Enfin, la contribution des stocks à la croissance du PIB serait positive en 2006, pour devenir négligeable l'année suivante.

L'évolution de l'emploi suit généralement, quoiqu'avec un certain retard, les mouvements de l'activité. En 2005, 39.000 emplois supplémentaires ont été créés en dépit du ralentissement conjoncturel survenu en début d'année, perçu comme temporaire par les employeurs. Ceux-ci ont dès lors préféré recourir à des mécanismes de flexibilité dans l'organisation du travail plutôt qu'à des licenciements. En raison de ce phénomène de rétention de main-d'œuvre, le redressement conjoncturel ne devrait pas induire une nette accélération des créations d'emplois mais plutôt se traduire par une augmentation du taux d'utilisation de la main-d'œuvre. Cela se reflètera par un relèvement de la productivité par personne dont le taux de croissance s'établirait à 1,3 p.c. en moyenne en 2006 et 2007, proche de sa croissance à long terme, contre seulement 0,6 p.c. en 2005. Le nombre de personnes occupées en Belgique augmenterait de quelque 80.000 unités sur la période 2006-2007. Les créations d'emplois correspondant plus ou moins à l'accroissement de la population en âge de travailler, le taux de chômage harmonisé ne fléchirait que faiblement, passant de 8,4 p.c. en 2005 à 8,2 p.c. en 2006 et en 2007.

Depuis 2004, les mouvements de l'inflation totale en Belgique ont été principalement déterminés par l'évolution des prix des produits énergétiques. Ce devrait encore être le cas sur l'horizon des projections, la composante énergétique continuant à apporter une contribution importante à la hausse de l'indice des prix à la consommation harmonisé jusque dans les premiers mois de 2007. En moyenne annuelle, l'inflation totale passerait de 2,5 p.c. en 2005 à 2,4 p.c. en 2006 et à 1,9 p.c. en 2007. La tendance sous-jacente de l'inflation ne devrait toutefois que s'accroître modérément, à 1,6 p.c. à la fin de 2007, entre autres sous l'effet de la modération des coûts salariaux en Belgique.

Les coûts salariaux horaires augmenteraient de 4,2 p.c. sur l'ensemble des années 2005-2006, soit une progression inférieure à la norme nominale, de 4,5 p.c. entérinée par le gouvernement. L'introduction du nouvel indice-santé en janvier 2006, qui a pour effet technique de réduire cette année l'indexation automatique des salaires, a pour partie contribué à ce résultat. Compte tenu du recul temporaire du taux d'accroissement de la productivité en 2005, le coût salarial par unité produite s'est accru de 1,6 p.c. en 2005, pour ensuite revenir à 0,8 p.c. en 2006 et 2007. Pour cette dernière année, la croissance des coûts horaires retenue dans l'exercice de projection, de 1,9 p.c., du même ordre de grandeur que celles des années précédentes, correspond grosso modo à l'effet prévu de l'indexation.

Les chiffres des finances publiques sont établis en tenant compte de l'évolution récente des recettes fiscales, de l'effet endogène de l'environnement macroéconomique, d'une évolution des dépenses basée sur les évolutions historiques et des mesures déjà décidées. Les nouvelles actions des pouvoirs publics qui pourraient être arrêtées dans le courant des prochains mois, à l'occasion du contrôle budgétaire supplémentaire annoncé par le gouvernement fédéral pour 2006 et dans le cadre du budget 2007, n'ont pas été anticipées dans l'exercice de projection. Dans ce contexte, après avoir présenté un léger excédent en 2005, de 0,1 p.c. du PIB, le budget devrait présenter un déficit à partir de 2006, de 0,3 p.c. du PIB cette année et de 1,2 p.c. en 2007. Les charges d'intérêts devraient continuer à baisser et les recettes fiscales devraient bénéficier du climat conjoncturel porteur, particulièrement en 2006, mais ces éléments sont plus qu'entièrement compensés par la disparition de l'incidence favorable des facteurs non récurrents.

En dépit des déficits budgétaires prévus pour 2006 et 2007, le taux d'endettement devrait continuer de baisser pendant ces années, pour s'établir à 90,4 p.c. du PIB en 2006 et à 88,7 p.c. du PIB en 2007.

**Projections pour l'économie belge : synthèse des principaux résultats**

(pourcentages de variation par rapport à l'année précédente, sauf mention contraire)

	2003	2004	2005	2006 e	2007 e
<b>CROISSANCE</b> (données corrigées des effets de calendrier)					
PIB aux prix de 2000	0,9	2,4	1,5	2,5	2,0
Contributions à la croissance:					
Dépenses intérieures, hors variation des stocks	1,0	2,0	2,8	1,7	1,9
Exportations nettes de biens et services	0,0	-0,3	-0,9	0,4	0,2
Variation des stocks	-0,1	0,7	-0,3	0,4	-0,1
<b>PRIX ET COÛTS</b>					
Indice harmonisé des prix à la consommation	1,5	1,9	2,5	2,4	1,9
Indice-santé	1,5	1,6	2,2	1,7	1,9
Déflateur du PIB	1,7	2,3	2,2	1,5	1,9
Termes de l'échange	-0,1	-0,5	-0,7	-0,6	0,1
Coûts salariaux par unité produite dans le secteur privé	0,2	0,0	1,6	0,8	0,8
Coûts salariaux horaires dans le secteur privé	1,5	1,9	1,8	2,4	1,9
Productivité horaire dans le secteur privé	1,3	1,9	0,2	1,6	1,1
<b>MARCHÉ DU TRAVAIL</b>					
Emploi intérieur (variation annuelle moyenne en milliers d'unités)	-3,3	23,7	38,5	38,2	41,6
Taux de chômage harmonisé <sup>1</sup> (p.c. de la population active)	8,2	8,4	8,4	8,2	8,2
<b>REVENUS</b>					
Revenu disponible réel des particuliers	-1,0	-0,2	1,3	1,8	2,2
Taux d'épargne des particuliers (p.c. du revenu disponible)	14,3	12,8	13,0	12,7	13,0
<b>FINANCES PUBLIQUES</b>					
Solde primaire (p.c. du PIB)	5,4	4,8	4,5	3,9	2,8
Besoin (-) ou capacité de financement des administrations publiques (p.c. du PIB) <sup>2</sup>	0,1	0,0	0,1	-0,3	-1,2
Dette publique (p.c. du PIB)	98,5	94,7	93,3	90,4	88,7
<b>COMPTE COURANT</b> (p.c. du PIB selon balance des paiements)					
	4,1	3,4	1,7	2,1	2,3

Sources: CE, ICN, INS, BNB.

<sup>1</sup> Série ajustée (Eurostat).<sup>2</sup> Selon la méthodologie utilisée dans le cadre de la procédure des déficits publics excessifs (EDP).